

HORS-CLASSE : CONTACTEZ LE SNES-FSU, LE SYNDICAT MAJORITAIRE ET EFFICACE !

A l'issue de la CAPA du 19 juin, les syndiqués recevront un mail et un courrier avec leur résultat personnel. Vous n'êtes pas encore syndiqué au SNES-FSU ? Vous pouvez nous joindre quand même et vous faire suivre par nos élus.

Contactez la permanence : 03 20 06 77 41 – s3lil@snes.edu tous les après-midis (sauf le lundi) à partir de 14h30.



« On » m'a dit que ... Vrai / Faux sur la Hors-Classe et le PPCR



On m'a dit que les avis HC mis par le Recteur cette année seront gelés, je n'aurai donc jamais la hors-classe ???

FAUX

Oui, les avis sont gelés MAIS leur poids est bien moins important que celui de l'ancienneté (voir recto). Aucun avis ne peut empêcher d'avoir la HC le moment venu, même à partir de l'an prochain quand les premiers 9^{ème} échelon ayant bénéficié d'un rendez-vous de carrière rejoindront les promouvables « ancienne formule ». Seule une opposition Recteur (très rare) bloque l'accès à la HC mais elle est remise en cause et réexaminée tous les ans.

On m'a dit que je pouvais avoir « Très Satisfaisant » de mon chef d'établissement et de mon IPR et seulement « Satisfaisant » du Recteur ???

VRAI

Oui, c'est vrai car les avis sont contingentés. Le SNES-FSU a toujours dénoncé la politique de quotas : pourquoi ne peut-il y avoir que x % - et pas un de plus - de professeurs ou CPE ou PSYEN « méritants » ?

Ce système absurde se traduit aujourd'hui par des quotas d'avis « Excellent » (10 %) et « Très Satisfaisant » (45 %) qui doivent être répartis sur les échelons, en respectant les types d'établissement, le genre, les disciplines.

Autrement dit, ne prenez pas mal un avis « Satisfaisant » du Recteur : ce n'est pas réellement votre valeur professionnelle qui est estimée et mise en cause ! C'est juste qu'il fallait bien répartir les avis par discipline, par échelon, par établissement... De toute façon, cet avis jouera un faible rôle dans l'attribution de la promotion, et nous le répétons : même un avis « À Consolider » n'empêchera pas d'obtenir la hors-classe au plus tard au 11^{ème} échelon avec 3 ans d'ancienneté.

On m'a dit que le SNES-FSU avait voté pour le PPCR ???

VRAI

Oui, c'est vrai ! Malgré les insuffisances des avancées, le SNES-FSU a voté pour le PPCR et se servira des premiers acquis engrangés par lui - et par lui seul - afin d'obtenir plus et mieux.

Le PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), c'est :

- **L'égalité de traitement** pour toutes et pour tous : quelle que soit la discipline, quelle que soit la situation de l'établissement, tous les personnels sont assurés d'être vus par l'inspecteur au même moment de leur carrière.
- **La fin des « inspections sanction » ou du chantage à la note administrative** car vous vous êtes opposés à la dernière réforme en cours par exemple. Aucune inspection en dehors des rendez-vous de carrière ne peut avoir lieu sans votre accord ; aucun rapport ne peut figurer dans votre dossier en dehors d'un des trois rendez-vous de carrière. Et, au final, le rendez-vous de carrière n'a que peu d'incidences sur votre avancement.
- **Une fin de carrière revalorisée** : le passage du 10^{ème} au 11^{ème} échelon se fait désormais en 4 ans (contre 4 ans et 6 mois au choix / 5 ans et 6 mois à l'ancienneté). Un échelon supplémentaire à la HC est ajouté en fin de carrière à partir de 2021 (+ 140 € nets par mois !). Existe aussi la possibilité, certes encore réduite, d'obtenir la classe exceptionnelle.

Alors, pourquoi voter « CONTRE » ? Certains syndicats ont voté contre le PPCR et le revendiquent haut et fort comme un argument « anti SNES-FSU ». Mais ils savent aussi utiliser les acquis du PPCR - comme la classe exceptionnelle - pour tenter de séduire de nouveaux adhérents auxquels ils proposent leurs services... Comprenne qui voudra !

Mais voter « POUR » ne veut pas dire que nous en avons fini avec le PPCR !

Nos prochains combats :

- Obtenir l'avancement de tous au rythme grand choix. Après tout, nos chefs d'établissement et nos IPR avancent tous au grand choix, sans être évalués. Cela les rend-il moins... « méritants » ? ;-)
- Faire de la classe exceptionnelle le débouché de carrière pour toutes et tous.